

Introduction

Parentalités en migration

Normes, pratiques et perceptions

Soutenir les relations parents-enfants, et plus généralement, les rôles parentaux est devenu, au cours des années 1990, l'un des axes majeurs des politiques familiales en France. Des travaux portant sur les familles contemporaines, tant au niveau de leurs structures que des rôles des membres¹, de même que des recherches sur ces dispositifs existent². Pourtant, certains champs de la recherche dans ce domaine restent inexplorés, dont la question de l'articulation entre migration et parentalité. Les contributions de ce numéro thématique visent à combler ce manque. Il est organisé autour de deux axes, l'un donnant à voir les normes et les pratiques parentales en contexte migratoire, l'autre traitant de leur accueil au sein de dispositifs de soutien à la parentalité en particulier, et dans différentes structures et institutions, plus largement.

Ce numéro thématique rassemble cinq articles scientifiques et trois articles de synthèses et d'études statistiques, et trois comptes rendus traitant de l'articulation entre migration et parentalité. La richesse de ce numéro tient à son ancrage empirique important (observations ethnographiques, entretiens et analyses quantitatives), et ce dans des contextes nationaux (France, Belgique, Italie, Sénégal, États-Unis) et migratoires (familles migrantes, mixtes, originaires d'Afrique, d'Asie ou encore d'Amérique latine) variés.

La parentalité au sein des familles en contexte migratoire

Les contributions portant sur la parentalité des familles migrantes (dont l'un des membres ou l'un des ascendants *a minima* a vécu une migration internationale) éclairent la question des normes et des pratiques intergénérationnelles de transmission, ainsi que des perceptions des rôles parentaux et des relations parents-enfants de ces familles transnationales, et ce en tenant compte de leurs caractéristiques sociodémographiques et de leurs parcours de vie. Lorsque les membres d'une famille migrent d'un pays à un autre, l'équilibre familial initial s'en trouve bouleversé. Toutes et tous, quelque soit leur âge, doivent alors trouver leur place, qu'il s'agisse des parents, de leurs enfants ou des membres de la famille élargie. Tout d'abord, les migrations des membres de la famille peuvent ne pas être simultanées, voire, dans le cas des familles dites « mixtes », inclure un parent non migrant. Ces familles font, en plus des deux articles scientifiques qui y sont consacrés, l'objet de l'ouvrage « *Les mariages mixtes dans les sociétés contemporaines. Diversité religieuse, différences nationales* » dirigé par Michaël Gasperoni, Vincent Gourdon et Cyril Grange. Bernard Pelamourgues souligne, dans son analyse des chapitres réunis dans cette publication, l'un de ses apports, à savoir le fait de considérer la mixité familiale dans une perspective historique et dans différents pays (France, Japon, Roumanie, Italie, etc.).

La combinaison de ces parcours migratoires individuels peut avoir des effets importants sur les rôles parentaux et sur les relations parents-enfants. De plus, des va-et-vient entre différents pays peuvent avoir lieu pour l'ensemble de la famille ou seulement certains de ses membres. Et ces évolutions dans le temps peuvent marquer les relations intrafamiliales et les rôles de chacun. Enfin, la migration internationale peut avoir pour effet que se rencontrent des univers normatifs plus ou moins éloignés, des langues, des institutions aux fonctionnements

différents. La migration pourrait impliquer de trouver sa place dans une société nouvelle tout en articulant les normes et les pratiques des pays d'origine et de résidence.

C'est ce que montre notamment l'article d'Amélie Grysole, « *Fabriquer des enfants redevables. Pluriparentalité transnationale au Sénégal et aux États-Unis* », avec lequel débute ce numéro. À partir d'une ethnographie réalisée auprès de familles de jeunes enfants dans ces deux pays, l'auteure souligne que les mères migrantes s'appuient sur la solidarité familiale en confiant leurs enfants à des membres de leur famille. Élever les jeunes enfants auprès de leurs proches au Sénégal engage la production de liens affectifs et la socialisation au devoir de redistribution matérielle futur envers les membres dakarois de leur maisonnée. Cette pluriparentalité transnationale vient alors interroger le postulat occidental selon lequel la parentalité serait mieux exercée par les parents statutaires et nécessiterait obligatoirement la coprésence. Cela pose la question de la place de la famille élargie dans l'éducation des enfants. Pour certaines d'entre elles, la migration a marqué le passage d'un ancrage fort du couple au sein de la famille élargie à un recentrement sur la famille biparentale, remettant fortement en cause les rôles parentaux et le quotidien des enfants. Au-delà de ces changements possibles, l'enjeu des solidarités familiales et des rôles éducatifs des membres de la famille élargie est d'autant plus fort en contexte migratoire du simple fait qu'ils sont dispersés géographiquement.

Les interrogations autour des rôles parentaux et de la place de la famille élargie apparaissent aussi dans la deuxième contribution de ce numéro, celle de Claire Lajus, « *Travail parental et éducation des enfants du point de vue des couples mixtes afro-italiens en Italie* ». À partir d'une enquête réalisée en Italie auprès de parents italiens et africains subsahariens, cet article interroge le vécu des couples mixtes par l'analyse de leurs représentations du travail parental et des styles éducatifs. Il révèle, en outre, que les rapports sociaux et de genre sous-tendent les représentations du travail éducatif et parental.

Les effets du genre, déjà soulignés par A. Grysole, et de l'appartenance sociale sont également visibles parmi les familles belgo-péruviennes et belgo-philippines rencontrées en Belgique par Catherine Gonzalez et Asuncion Fresnoza-Flot. Dans leur article « *La transmission intergénérationnelle et ses déterminants. Enquête sur les pratiques alimentaires dans les familles belgo-péruviennes et belgo-philippines en Belgique* », les sociologues présentent différentes pratiques alimentaires qui font l'objet d'une transmission intergénérationnelle dans ces familles (la consommation des plats propres au pays de la mère, la préparation des aliments et de la table et la commensalité) en s'appuyant sur deux enquêtes qualitatives. D'après elles, ces pratiques se situent au croisement du genre et de l'ethnicité et sont influencées par la situation économique des parents ainsi que par les réseaux tissés par la mère migrante.

L'étude des normes et celle des pratiques alimentaires soulignent les dynamiques de ces familles en contexte migratoire. Les différentes communications effectuées lors de la journée d'études « *Alimentation en migration. Enjeux de santé, de transmission et d'acculturation* » qui s'est tenue le 9 octobre 2019 au Centre Maurice Halbwachs (CMH) à Paris l'ont montré : à travers le prisme de l'« *alimentation en migration* », de nombreuses facettes relevant des processus d'intégration sociale sont visibles. Les migrants et leurs descendants sont au cœur d'une multiplicité de normes et de pratiques (institutionnelles, sociétales, familiales) auxquelles ils s'adaptent, en étant même parfois des agents d'innovation sociale. Parallèlement au compte rendu de cette journée réalisé par Anne Unterreiner dans ce numéro, dans son article « *Cuisine et organisation domestique en migration. Synthèse de résultats de l'enquête Coralim* », Christine Tichit (par ailleurs coorganisatrice avec Simeng Wang de l'événement susmentionné), montre, à partir de la synthèse d'analyses issues de l'enquête Coralim (Institut national de la recherche agronomique, 2010, 2012, 2014, 2016), comment les élèves d'un collège parisien perçoivent les normes, les pratiques et le travail alimentaires familiaux, et ce en croisant leur genre, leurs origines sociale et migratoire, ainsi que la structure et l'organisation familiale.

La lecture croisée de ces contributions souligne le caractère pluriel des normes et des pratiques de parentalité en contexte migratoire, grâce à des analyses fines des conditions de vie et des caractéristiques de ces familles.

L'accueil institutionnel et les droits sociaux des familles issues de l'immigration

Les familles issues de l'immigration, dans toute leur diversité de parcours (social, migratoire et familial), peuvent être amenées à fréquenter différents espaces de soutien à la parentalité. Ces dispositifs ne sont pas issus d'une politique publique unique et précise, et les acteurs institutionnels engagés sont multiples (État central, collectivités territoriales, caisse d'Allocations familiales, associations, etc.). Dans ce contexte, la manière dont sont accueillies les familles au sein de différents dispositifs est l'objet de nombreuses interrogations. Étant donné la grande hétérogénéité des dispositifs, il est essentiel d'étudier sur quels référentiels les intervenants sociaux s'appuient pour cibler et évaluer les familles, structurer leurs actions et établir les types de relations qu'ils ont avec elles. Derrière les notions d'« *intégration* », de « *laïcité* » ou encore d'« *interculturalité* » se cache une multiplicité de conceptions et de pratiques. À cet égard, le rapport sur l'accompagnement des parents dirigé par Claude Martin (2017)³ a rappelé l'existence d'un phénomène de psychologisation des familles qui a pour double effet de désincarner les relations parents-enfants du contexte socioéconomique dans lequel elles ont lieu, et de considérer que les mères sont les premières responsables du bien-être de leurs enfants et, plus généralement, de l'organisation familiale.

L'effet du genre des parents qui sont, au sein de ces dispositifs, majoritairement des mères, sur l'accueil qui leur est fait, est souligné par Marion Manier dans son article « *Les spécificités des actions parentalité dans le champ de l'intégration des femmes migrantes et immigrées* ». Par la mise en perspective de deux enquêtes qualitatives effectuées au sein de différentes associations d'accueil, d'intégration, d'insertion ou de formation œuvrant auprès de femmes migrantes et immigrées, l'auteure observe une certaine diversité de registres et de modalités d'action vis-à-vis de ces femmes. Les actions parentalité dans ce champ peuvent être associées à des objectifs d'intégration culturelle qui orientent les messages et les pratiques vers une approche éducative et normative de l'accompagnement à la parentalité.

Cet effet des perceptions de l'intégration des intervenants sociaux a aussi été relevé par Anne Unterreiner concernant les langues des familles issues de l'immigration, dans sa contribution « *Rapport aux langues des intervenants au sein de dispositifs de soutien à la parentalité : Les effets des modèles d'intégration* ». À partir d'une enquête qualitative articulant observations d'actions et entretiens, la sociologue montre que, lorsque leurs postures se fondent sur un modèle d'intégration sociale particulier, elles se situent sur un *continuum* allant de la mise en avant de la pratique exclusive de la langue française à la valorisation du multilinguisme. Ce rapport à la langue étrangère d'origine dépend de l'articulation du discours institutionnel dominant avec le point de vue des intervenants, qui est ancré dans leurs propres parcours biographiques.

Les articles proposés dans ce second axe apportent des éléments de connaissance sur l'inscription des familles issues de l'immigration au sein des dispositifs de soutien à la parentalité, plus particulièrement sur les perceptions et les postures des acteurs qui y interviennent vis-à-vis d'elles. Parallèlement à ces regards sur des dispositifs de soutien à la parentalité financés, au moins pour partie, par la branche Famille dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) notamment, les parents ayant un enfant à charge à l'étranger peuvent, sous des conditions très précises, bénéficier de prestations internationales particulières, dont l'allocation migrants (Ami). Tatiana Eremenko étudie l'évolution des familles bénéficiaires de cette prestation sociale dans son article « *Les profils des familles bénéficiaires de l'allocation migrant au prisme des évolutions démographiques et des transformations des migrations* ». À partir des données du Centre des liaisons européennes et internationales de Sécurité sociale (Cleiss) existant depuis 1968, la démographe montre que les évolutions démographiques et migratoires expliquent pour partie l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'Ami, mais qu'ils doivent être replacés dans un contexte plus général caractérisé par les difficultés croissantes des migrants et leurs familles d'accéder à leurs droits sociaux dans ce contexte transnational particulier.

Le caractère transnational de certaines familles issues de l'immigration est aussi observé par Pierre Eloy dans « *La parentalité sous contrainte des familles immigrées sans domicile en Île-de-France. Les résultats de l'enquête Enfams* ». Son analyse des données de l'enquête Enfams (Samusocial de Paris, 2013) lui permet d'identifier les

effets de l'absence de logement sur les reconfigurations familiales dans un contexte migratoire : à l'éloignement géographique d'une partie des enfants et du conjoint se conjuguent les difficultés du quotidien exacerbées par la précarité administrative, sociale et économique des parents. Cet enjeu de la précarité de certaines familles migrantes est également mis en avant par Frédérique Fogel dans son ouvrage « *Parenté sans papiers* », dont Lucie Lepoutre a réalisé un compte rendu dans ce numéro. D'après cette dernière, l'auteure de l'ouvrage souligne l'importance de la distance spatiale et du statut juridique de chaque membre sur la définition de la famille.

Ainsi, les contributions de ce numéro donnent à voir, sous divers prismes, les effets sur la parentalité du croisement d'une multiplicité de facteurs, allant du genre à la classe sociale, en passant par l'ethnicité, le parcours migratoire et le caractère transnational du contexte de vie de certaines familles, auxquels s'ajoutent les politiques publiques et la vision institutionnelle et individuelle des familles en migration. Ceci invite à la prise en compte de cette complexité dans les observations sur ces familles et l'accueil qui leur est fait, tant par les chercheurs que par les intervenants sociaux.



¹ Voir le dossier « *Formes de parenté* » du numéro 126 de la *Revue des politiques sociales et familiales (RPSF)* ou encore le dossier « *Vivre la monoparentalité en situation de précarité* » du numéro 127 de la revue, <http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/revue-des-politiques-sociales-et-familiales/revue-des-politiques-sociales-et-familiales-ndeg-127> (consulté en juin 2020).

² Voir le numéro thématique 118 de la *RPSF* « *Production et réception des normes de « bonne » parentalité* », <http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/revue-des-politiques-sociales-et-familiales/politiques-sociales-et-familiales-ndeg-118> (consulté en juin 2020).

³ Martin C., Hammouche A., Modak M., Neyrand G., Sellenet C., Vandebroek M., Zaouche Gaudron C., Dauphin S., Moeneclaey J., 2017, *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soin*, Paris, La Documentation française.